



ARRA

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT  
Rhône-Alpes

## *Réseau des acteurs locaux de l'habitat*

Bron, 13 octobre 2016

Impacts des migrations internationales sur les  
territoires :

Approche géopolitique

forumréfugiés  
www.forumrefugies.org



Cosi  
promouvoir et défendre les droits

# Réfugiés, demandeurs d'asile, migrants : de qui parle-t-on ?

- 65 M de personnes en situation de déplacement forcé dans le monde en 2015 (*source HCR*)
- Réfugié : une catégorie du droit international (1948, 1951, 1967) → du droit européen (RAEC)
- « Réfugiés » vs « déplacés internes »
- « Réfugié » vs « demandeur d'asile »
- Protection conventionnelle, constitutionnelle, subsidiaire -> « *bénéficiaires d'une protection internationale* »
- L'apatridie
- « Réfugié » vs « migrant »
- Les clauses d'exclusion de la Convention de 1951

# 21,3 millions de réfugiés dans le monde en 2015

## Pays d'origine et pays d'accueil

- Principaux pays d'origine :

Syrie : 4,9 M

Afghanistan : 2,7 M

Somalie : 1,1 M

- Principaux pays d'accueil

(86 % des réfugiés vivent dans les pays limitrophes des crises) :

Turquie : 2,5 M

Pakistan : 1,6 M

Liban : 1,1 M

# Réfugiés et demandeurs d'asile en Europe : d'où viennent-ils ? Où sont-ils ? (2015)

- **1.321.600 demandes d'asile** (réexamens inclus) enregistrées dans les 28 États membres de l'UE en 2015 (Source : Eurostat).
- **Principaux pays d'origine** : un demandeur d'asile sur quatre dans l'UE était syrien :  
370.000 Syriens (28 % du total DA dans l'UE) 181.000 Afghans (14 %) 125.000 Irakiens (9,5 %)  
→ Ces trois pays représentent plus de 50 % des demandeurs d'asile dans l'ensemble de l'UE.
- **Principaux pays d'accueil** : la moitié des demandes d'asile ont été introduites en Allemagne ou en Hongrie :  
Allemagne : 476.510 demandeurs d'asile (36 % du total UE)  
Hongrie : 177.135 DA (13,4 %)  
Puis viennent la Suède, l'Autriche, l'Italie et la France (6<sup>ème</sup> rang) .
- **Principaux pays d'accueil en proportion du nombre d'habitants** :  
Hongrie (17,7 ‰)  
Suède (16 ‰)  
Autriche (10 ‰)  
La France (1 ‰) est au 14<sup>ème</sup> rang.

## Réfugiés et demandeurs d'asile en Europe : d'où viennent-ils ? Où sont-ils ? (1<sup>er</sup> semestre 2016)

- Au cours du premier semestre 2016, **593.000 primo-demandeurs d'asile** ont introduit une demande de protection internationale dans les États membres de l'UE.
- Les ressortissants **Syriens** restent les plus représentés (192 500), suivis par les **Afghans** et les **Irakiens**.
- Principaux pays d'accueil (en valeur absolue) :  
**Allemagne** (362 000, soit 61% du total UE)  
**Italie** (49 000)  
**France** (36 000)

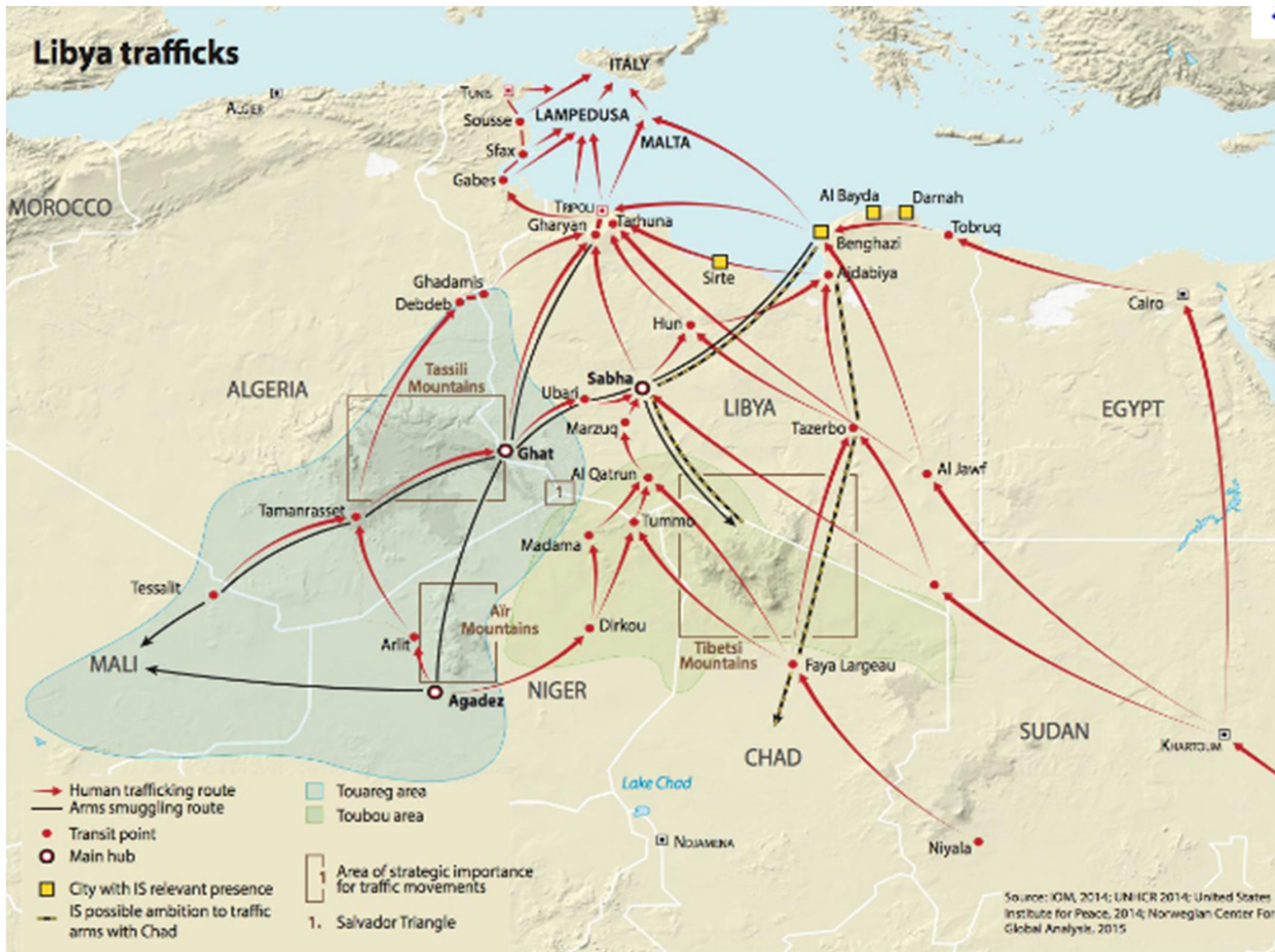
# Principales raisons de l'exil invoquées en 2015

(par motif de la Convention de 1951 / Protection subsidiaire

Source : OFPRA)

- Ethnie (race) : Soudan, Guinée, Somalie, Bangladesh, Irak, Turquie...
- Religion : Soudan, RDCongo, Guinée, Centrafrique, Bangladesh, Afghanistan, Pakistan, Irak...
- Appartenance à un certain groupe social : orientation sexuelle, traite des êtres humains, risques de mutilation génitale, violences faites aux femmes...
- Opinions politiques : RDCongo, Guinée, Érythrée, Côte d'Ivoire, Bangladesh, Sri Lanka,...
- Menace grave et individuelle contre les civils en raison d'une violence aveugle < conflit armé : Syrie, Afghanistan, Nigéria, Ukraine...

# Libya trafficks

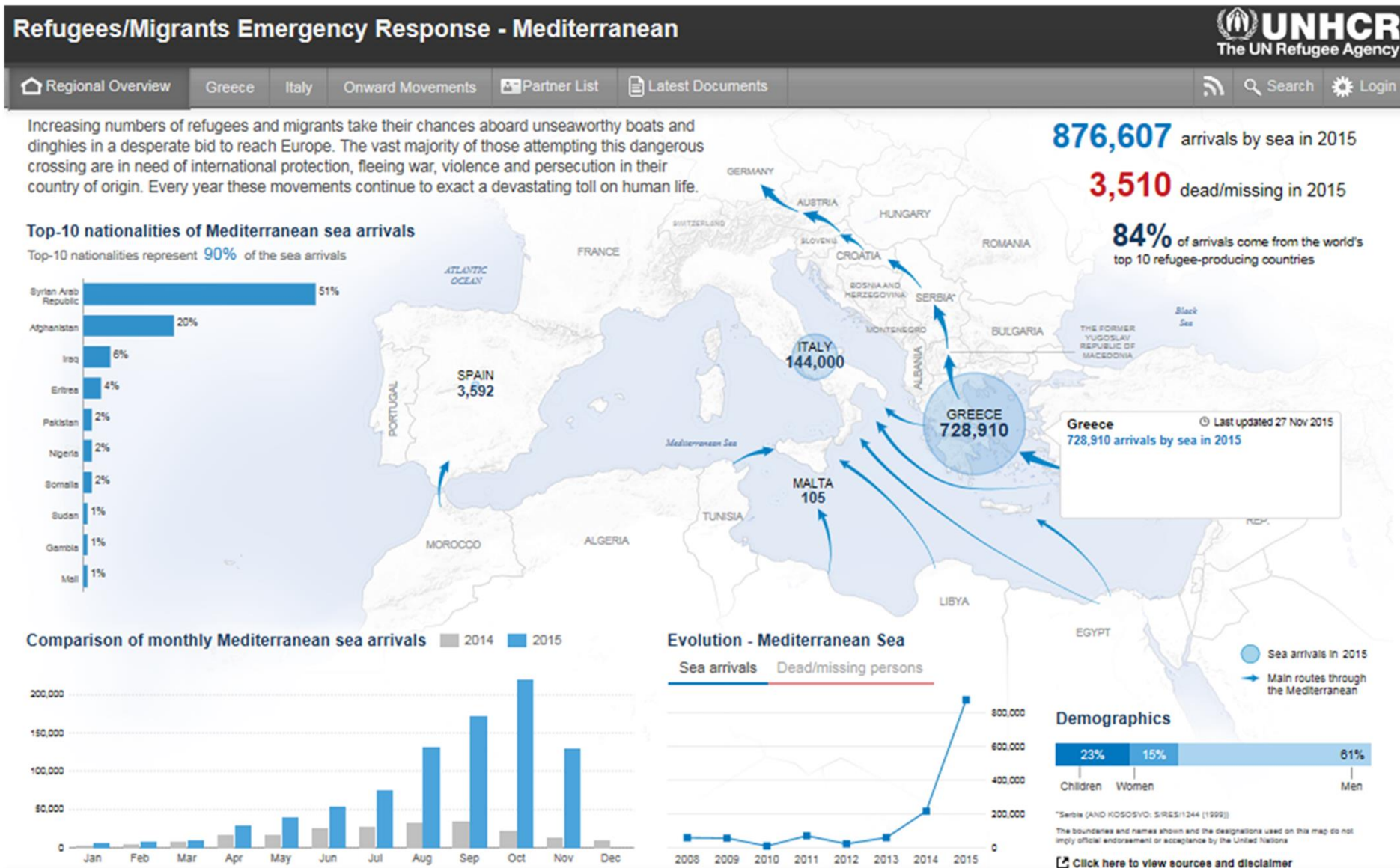




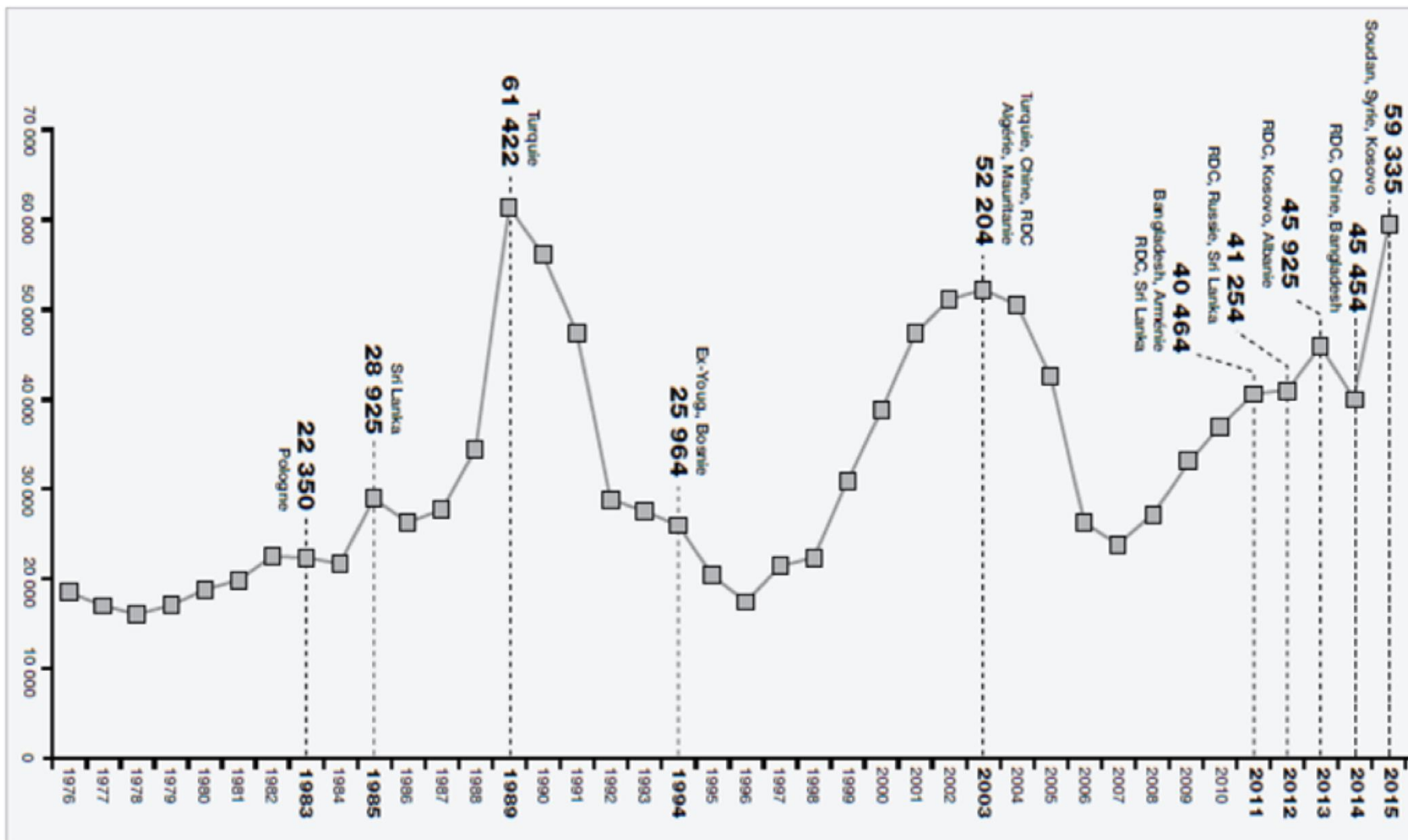


# Les arrivées par mer en Europe

au 27/11/2015 (source : HCNUR)



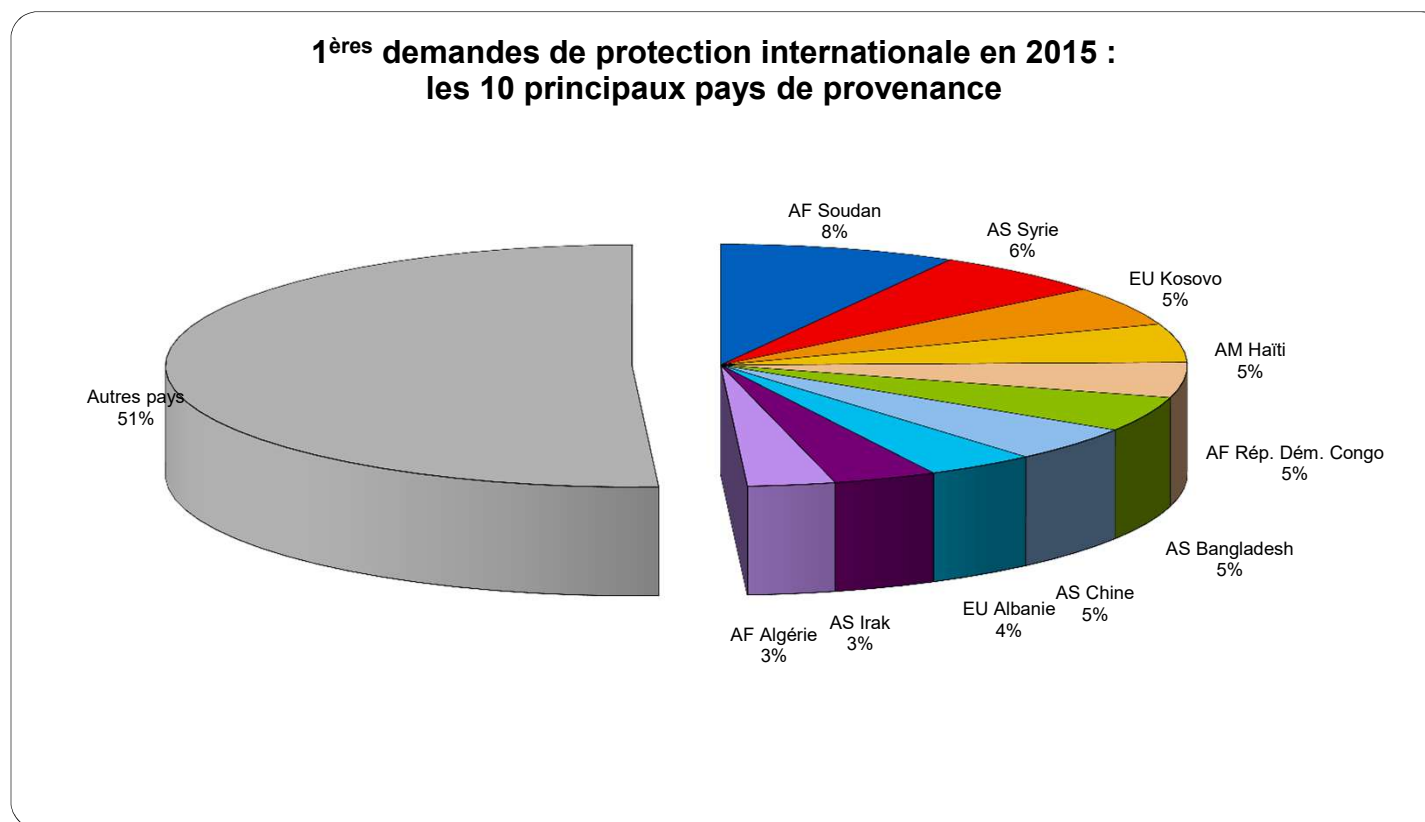
# L'évolution de la demande d'asile en France de 1976 à 2015



# Demandeurs d'asile et réfugiés en France (2015)

*D'où viennent-ils ? Combien sont-ils ? Où sont-ils ?*

- **80.075 demandes d'asile en 2015** (source OFPRA) : + 24% par rapport à 2014.
- Premières demandes (hors mineurs accompagnants) : 59.335 (+ 31%). Record depuis 1989 (61.422).
- Le Soudan premier pays d'origine (5.091 1<sup>ères</sup> demandes (+ 184%). Puis viennent la Syrie (3.403, + 64 %) et le Kosovo (3.139, + 97 %).

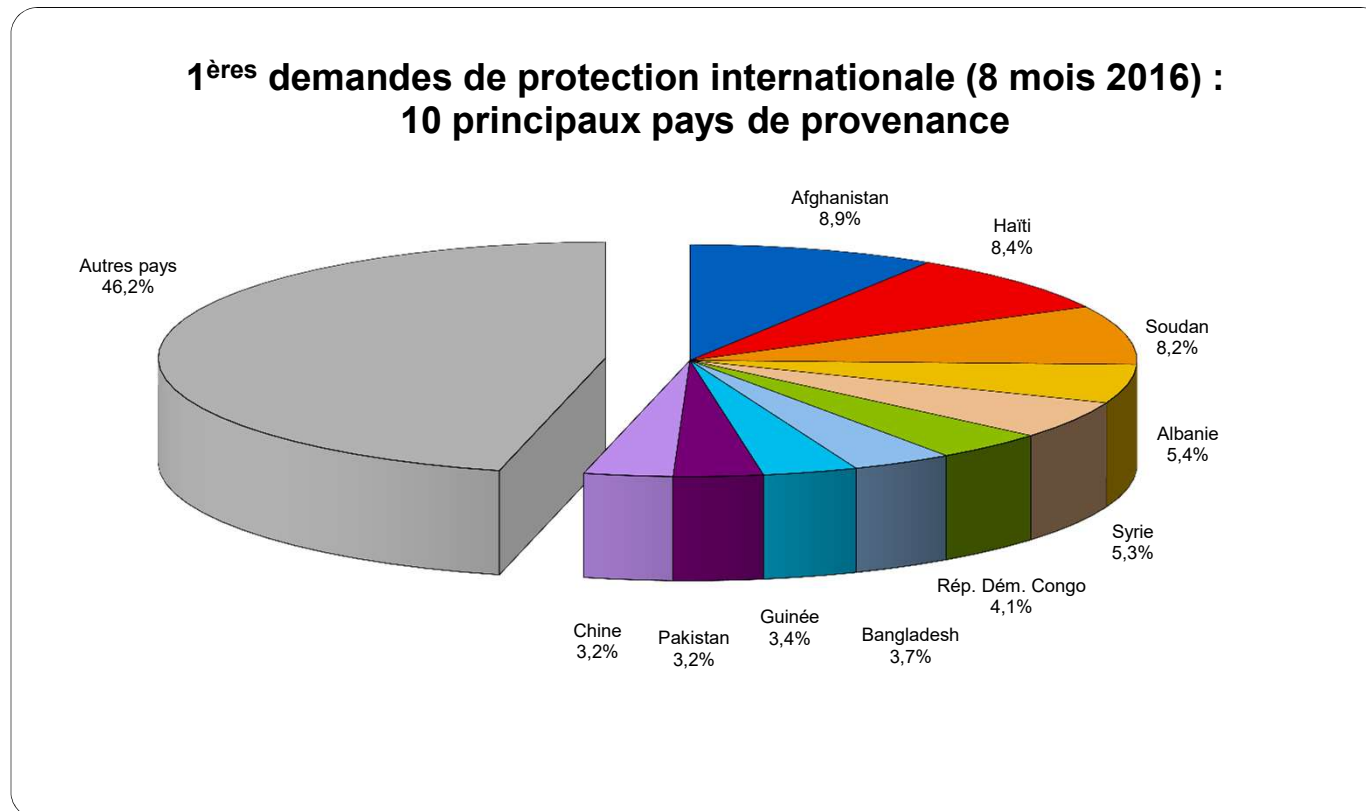


# Demandeurs d'asile et réfugiés en France

## *D'où viennent-ils ? Combien sont-ils ? (9 mois 2016)*

**62.300 demandes d'asile au 30/09/2016** (source OFPRA)

Premières demandes (hors mineurs accompagnants) : 47.000

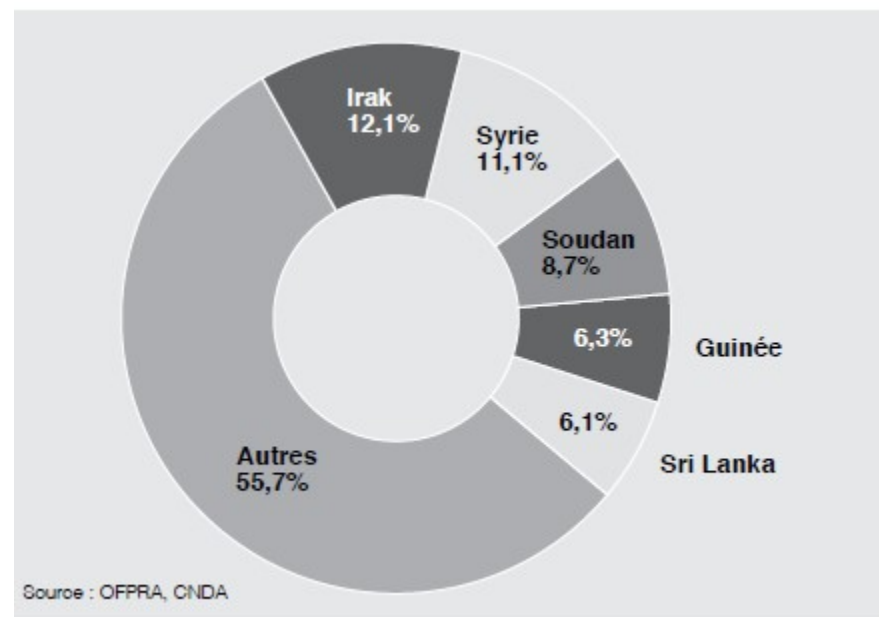


# Les réfugiés en France (BPI) en 2015

**31,6 % des demandes ont débouché sur une protection en 2015** contre 28 % en 2014. L'OFPRA a pris 14.119 décisions positives (22,9%), la CNDA 5.387 (15 %).

**206.172 personnes** étaient sous la protection de la France au 31/12/2015 (hors mineurs accompagnants)

*Principales nationalités admises au statut de réfugié en 2015 (OFPRA + CNDA)*



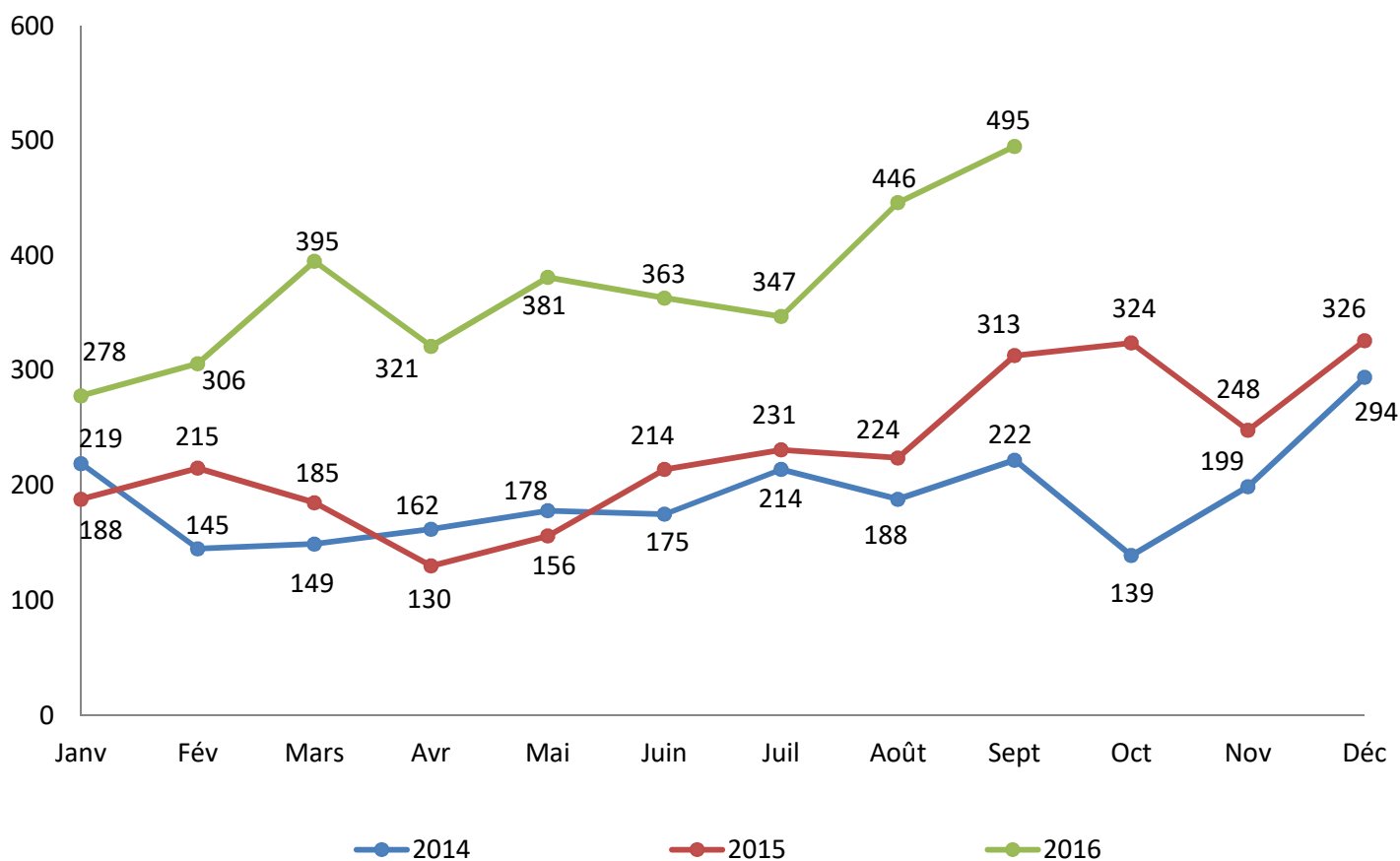
# Premières demandes d'asile (adultes et mineurs accompagnants) en Rhône-Alpes Auvergne : Comparatif 8 mois 2015 / 2016

Source : OFPRA

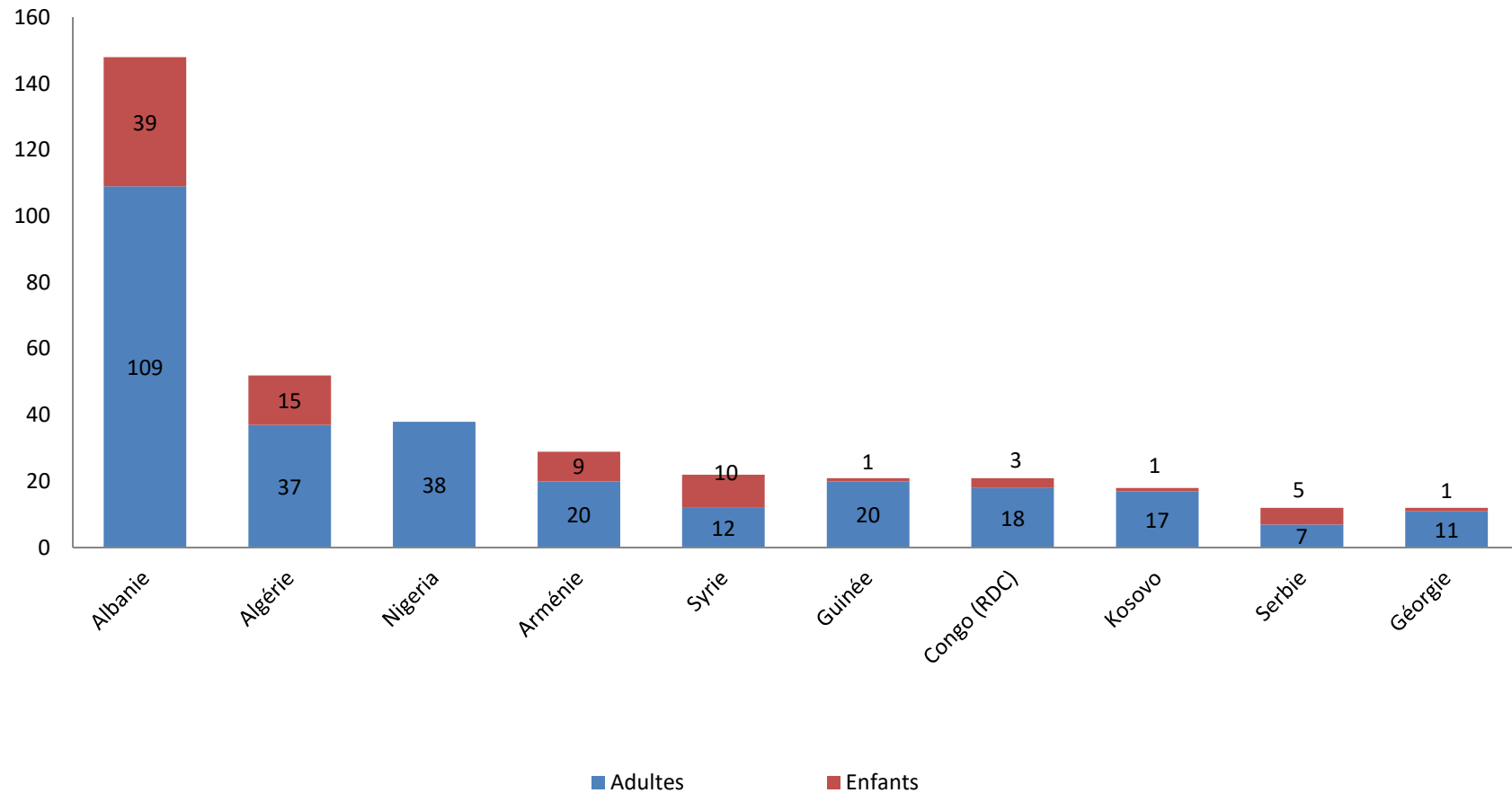
<i>données cumulées</i>	Premières demandes d'asile <b>8 mois 2015</b>	% par rapport total régional (2 régions)	% par rapport total national	Premières demandes d'asile <b>8 mois 2016</b>	% par rapport total régional (2 régions)	% par rapport total national	évolution en % 2015/2016 <b>8 mois</b>
Ain	311	7,92	0,77	354	7,99	0,72	+13,83
Ardèche	77	1,96	0,19	135	3,05	0,28	<b>+75,32</b>
Drôme	296	7,54	0,73	225	5,08	0,46	<b>-23,99</b>
Isère	647	16,48	1,60	747	16,86	1,52	+15,46
Loire	373	9,50	0,92	544	12,28	1,11	+45,84
<b>Rhône</b>	<b>1 554</b>	39,59	3,85	<b>1 866</b>	<b>42,12</b>	<b>3,80</b>	+20,08
Savoie	137	3,49	0,34	172	3,88	0,35	+25,55
Haute-Savoie	530	13,50	1,31	387	8,74	0,79	<b>-26,98</b>
Allier	199	31,99	5,07	326	<b>42,73</b>	0,66	<b>+63,82</b>
Cantal	61	9,81	1,55	67	8,78	0,14	+9,84
Haute-Loire	103	16,56	2,62	50	6,55	0,10	<b>-51,46</b>
Puy de Dôme	259	41,64	6,60	320	<b>41,94</b>	0,65	+23,55
<b>Total Auvergne</b>	<b>622</b>	<b>100</b>	<b>15,85</b>	<b>763</b>	<b>100</b>	<b>1,56</b>	<b>+22,67</b>
<b>Total Rhône-Alpes</b>	<b>3 925</b>	<b>100</b>	<b>9,71</b>	<b>4 430</b>	<b>100</b>	<b>9,03</b>	<b>+12,87</b>
<b>Total Auvergne / Rhône-Alpes</b>	<b>4 547</b>			<b>5 193</b>			<b>+14,21</b>
<b>Total national</b>	<b>40 407</b>			<b>49 061</b>			<b>+21,42</b>

# Demandeurs d'asile et réfugiés en Auvergne Rhône-Alpes (janvier-septembre 2016) : PADA du Rhône

- **Pré GUDA : Évolution des enregistrements 2014/2015/2016 (mineurs accompagnants inclus)** *(Les valeurs 2014 et 2015 correspondent aux domiciliations d'avant la réforme)*



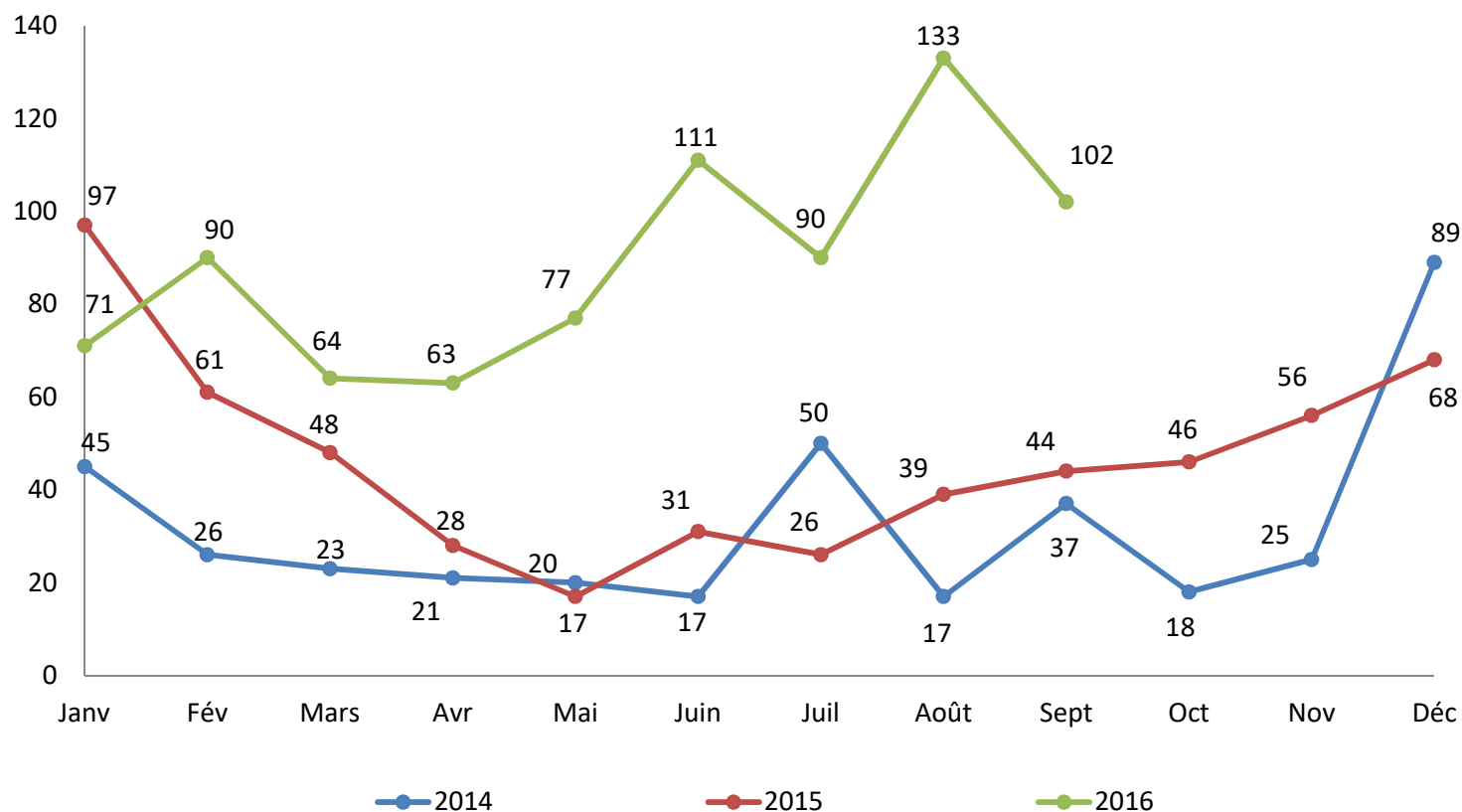
## Demandeurs d'asile et réfugiés en Auvergne Rhône-Alpes : 10 premières nationalités au 30/09/2016 à la PADA du Rhône



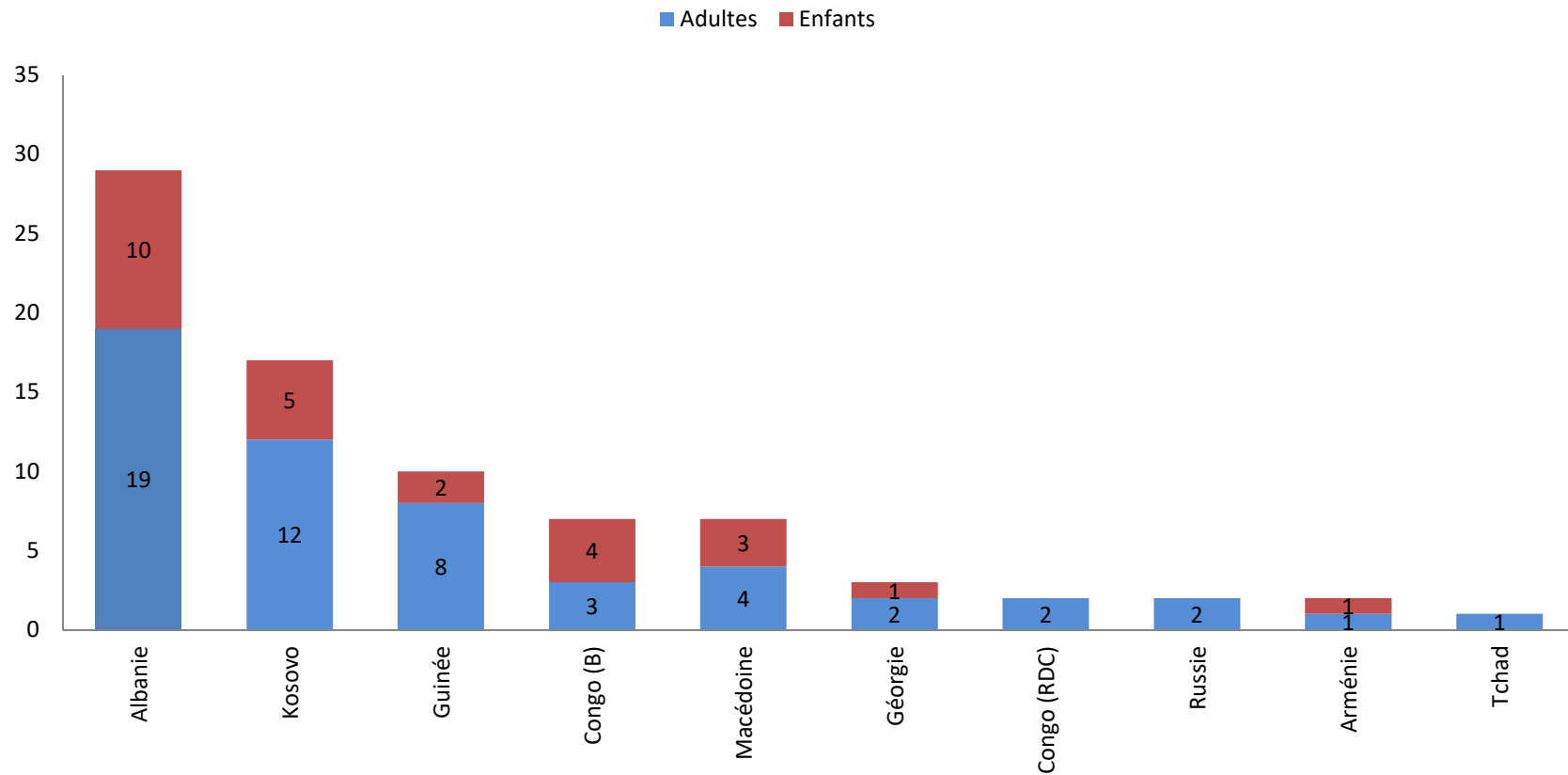


# Demandeurs d'asile et réfugiés en Auvergne Rhône-Alpes (janvier-sept. 2016) : PADA de Clermont-Ferrand

- **Pré GUDA : Évolution des enregistrements 2014/2015/2016 (mineurs accompagnants inclus)** *(Les valeurs 2014 et 2015 correspondent aux domiciliations d'avant la réforme)*



# Demandeurs d'asile et réfugiés en Auvergne Rhône-Alpes : 10 premières nationalités au 30/09/2016 à la PADA du Rhône



# Réfugiés réinstallés et demandeurs d'asile relocalisés

1. La **réinstallation**, un des trois avenir  
possibles pour un réfugié

-> L'action du HCR, les programmes européens,  
les engagements de la France

2. La **relocalisation**, un mécanisme de  
répartition intra-européen

-> Les décisions européennes l'accord UE-  
Turquie, les engagements de la France

# État, CT, associations : qui fait quoi ?

- Une responsabilité régalienne : ministère de l'Intérieur, OFII, OFPRA, CNDA – ministère du Logement
- Le CESEDA (entrée, séjour, droit d'asile, DNA). Intègre les dispositions des directives et règlements européens, eux-mêmes fondés sur le droit international (Conv. Genève, CEDH, ...)
- Les financements : BOP 303 (asile), 104 (intégration), 177 (hébergement d'urgence), les fonds européens (FAMI).
- Les opérateurs de l'accueil, de l'hébergement accompagné (**30.000 places de CADA, 18.000 places d'HUDA**) et de l'insertion, de la santé mentale : associations, Adoma.
- Les compétences des collectivités territoriales :
- *Commune / Communautés* : écoles, CCAS, logement social... + rôle « politique » (positionnement sur l'ouverture de centres d'hébergement / l'accueil de réfugiés)
- *Conseil départemental* : collèges, RSA, PMI, MIE, Accompagnement social lié au logement.
- *Conseil régional* : lycées, formation professionnelle, emploi...

# Le parcours d'un demandeur d'asile en France

- Le Guichet unique (loi du 29 juillet 2015) :
  - Préfecture : l'accès au séjour et à la procédure d'asile (PN, PA)
  - L'OFII : l'octroi des conditions matérielles d'accueil, l'orientation dans l'hébergement.
- Les plateformes de premier accueil (pré- et post- GU)
- L'hébergement *accompagné* des demandeurs d'asile :
  - Le DNA géré par l'OFII : Transit, CADA, HUDA.
  - Les AT-SA gérés par la DGEF (MI)
  - Le CAO, objet social mal identifié *ou* : la relocalisation interne dans l'urgence
  - Un DNA sous-dimensionné, des dispositifs palliatifs d'HU sous-financés
- La procédure de demande d'asile :
  - L'OFPRA, la CNDA : les objectifs de délai de procédure
  - Procédure normale, procédure accélérée
  - DA placés sous règlement Dublin (« Dublinés »)

# L'insertion des BPI

- L'hébergement en CPH : de 500 à 1.000 (2016) puis 1.500 places (2017)
- Le Contrat d'intégration républicaine (OFII)
- L'accès au logement, à la formation professionnelle et à l'emploi : le programme *Accelair*
- Les jeunes de – de 25 ans